

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

JANVIER 2010

INFO PRATIQUES
www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi Fermé Fermé

Mardi 8h30 – 12h Fermé

Mercredi 8h30 – 12h 14h – 18h

Jeudi 8h30 – 12h 14h – 18h

Vendredi 8h30 – 12h Fermé

Samedi 8h30 – 12h 14h – 16h

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar -Tabac - résultats sportifs journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi 7h30 – 14h 16h – 21h

Mardi Fermé Fermé

Mercredi 7h30 – 14h 16h – 21h

Jeudi 7h30 – 14h 16h – 21h

Vendredi 7h30 – 14h 16h – 1h

Samedi 8h – 14h 16h – 1h

Dimanche 9h – 14h 16h – 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Lundi Fermé

Mardi Ecole 13h30 – 16h30

Mercredi 9h – 12h et 14h – 18h

Jeudi Fermé

Vendredi Ecole 10h – 12h

Samedi 13h30 – 16h

Boulangerie

Lundi Fermé

Tous les jours

7h à 14h et 16h à 19h30

Dimanche 7h à 13h

Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi 7h – 15h 16h30 – 20h

Mardi 7h – 15h 16h30 – 23h

Mercredi 7h – 15h Fermé

Jeudi 7h – 15h 16h30 – 23h

Vendredi 7h – 15h 16h30 – 23h

Samedi 8h – 15h 16h30 – 23h

Dimanche Fermé 16h30 – 23h

Sur réservation : Le Couscous
1^{er} et 3^{eme} samedi du mois, Tête
de veau 2^{eme} samedi du mois.

Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64

Lundi et jeudi

10h - 12h et 14h – 18h

samedi 10h - 13h et 14h - 18h

Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h30 à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Les vœux du Maire 2010 11h dimanche 3 janvier 2010

Le discours du Maire:

Mesdames et messieurs les élus, Mesdames et messieurs, Chers amis

Je commencerais, comme la coutume nous y invite à présenter en mon nom et celui du conseil municipal, mes vœux les plus sincères, de bonne santé, d'épanouissement personnel, pour vous-même, vos familles, et tous ceux qui vous sont chers. J'y ajoute volontiers des vœux de réussite dans vos activités et vos projets.

Qu'il me soit permis d'avoir une attention particulière à l'égard des personnes souffrantes, celles qui sont plongées dans la maladie, la peine, le souvenir de personnes disparues (Baptiste, Céline Poullias, Joseph Le Dorze, Emile Nicolas, Marie-Amélie le Borgne, Thérèse Peran, Alexandrine Allain (épouse Gainche), Philomène Le Pallec (épouse Stephan), Pierre Le Roscouet, Guy Perrichon, François Brunet, Bernadette Ropert (épouse Marie?) Ces vœux sont l'occasion de témoigner notre solidarité à celles et ceux qui affrontent des moments douloureux.

Je vous remercie d'être présent à cette manifestation à laquelle tous les habitants de Kerfourn ont été conviés pour prendre le temps d'un moment de rencontre, de convivialité et de chaleur humaine. Vous savez le plaisir qui est le nôtre de vous recevoir.

Je remercie les membres actifs des associations pour leur travail efficace, précieux et vital dans leurs objectifs respectifs. J'invite les critiqueurs et les conseillers de tous acabit à agir et faire. Ce sera pour eux une très bonne expérience. Les associations de la commune ont besoin de votre temps libre.

Il est naturel, à l'occasion des vœux de regarder un an en arrière pour faire le bilan de ce qui a été accompli.

Trois projets sont réalisés :

- l'aménagement de la mairie et de ses annexes avec le terrassement de la plate forme située à l'arrière du bâtiment, les meubles de bureau, les rideaux, la halte garderie parfaitement gérée par Françoise Cobigo. Elle a su s'entourer. La présentation à votre sagacité du résultat des travaux a été parachevée par l'inauguration le 30 mai avec la participation de M le Député Gérard Lorgeoux et le président de Pontivy communauté Jean Pierre Le Roch.

- le changement des postes, de plusieurs logiciels informatiques, la télétransmission des actes et délibérations opérationnelle pour le 1 janvier,

- la transformation en aire de jeu du jardin de la place de l'église,

Quatre projets sont finalisés et en cours de réalisation :

- le recensement des cours d'eau, transmis par Marc Chapel mi-décembre complètera la carte communale,

- le boisement d'environ 200 plants sur le site de la fontaine avec l'accord de subvention du conseil général en juillet de 50 % des travaux plafonnés à 4 020 €. ces travaux seront exécutés en juillet et novembre 2010 avec les conseils précieux de Yannick Cheveau et l'aide des kerfournois notamment pour la plantation. Ce projet sera détaillé dans les mois à venir.

- l'assainissement collectif. Dans ce dossier le cabinet a été choisi en décembre et va travailler sur la qualité du réseau existant et rechercher les eaux parasites sur toute l'année 2010. Il va donc pouvoir nous proposer un schéma directeur des travaux à réaliser dans les années à venir sur le réseau d'eaux usées. En parallèle, la communauté de commune étudie la prise de compétence eau et assainissement. Le résultat de cette étude sera présenté fin 2010.

- le contrôle de l'assainissement non collectif a débuté en novembre sur la commune. La commune a délégué Pontivy Communauté pour respecter la loi sur l'eau.

Deux autres projets 2008 enfin sont en attente de décision extérieure :

- les toilettes publiques dans l'attente de la loi de finances 2010 pour la subvention de l'état. Cette demande sera déposée fin janvier. La demande de subvention du conseil général a été faite en septembre.

- l'amélioration de l'accueil de la boulangerie. C'est le dossier le plus délicat qui rencontre des difficultés d'interprétation de la loi. Notre proposition était d'anticiper le départ en retraite de notre boulanger actuel pour proposer une qualité extérieure du bâtiment irréprochable. Les représentants de l'état nous rétorquent la nécessité de connaître le repreneur pour éviter le risque de gaspiller l'argent du contribuable. Il est donc nécessaire de retravailler ce dossier.

Embellir le centre bourg et améliorer l'accès routier à notre commune serviront de fil conducteur dans ce mandat. Voici les orientations 2010 :

Notre centre-bourg déplore la vacance de trop nombreuses maisons

- Une a été vendue à un jeune couple : bienvenue à eux, c'est la solution la plus simple.

- deux autres sont en négociation avec les propriétaires et le conseil a accepté ma proposition d'achat de ses ruines. Un accord est intervenu avec un des propriétaires. Les discussions sont en cours pour le deuxième bien. J'espère que le bon sens nous évitera une procédure contentieuse.

- Une quatrième maison est à vendre environ 50 000 €. Je lance aujourd'hui un appel à un investisseur ou à un futur propriétaire. Mes services lui seront proposés pour alléger son projet et J'ai un certain nombre d'idée là dessus.

- Enfin, la dernière ne nous intéresse pas, même si un ravalement serait opportun pour la qualité visuelle de notre centre bourg.

L'acquisition des ruines du début de la rue du puits et de la rue saint Éloi est primordial. Ces mesures seront rasées pour améliorer la sécurité et la visibilité du carrefour. L'utilisation de cette surface n'est pas encore tranchée : un parking, deux maisons de plain-pied ? J'ai ma préférence mais le débat aura lieu dans un prochain conseil dès la signature des compromis de vente. Je défendrai mon point de vue.

De plus dans ce secteur, la configuration du réseau électrique nous impose d'enlever un poteau qui après la démolition sera très mal situé. Aussi Philippe Saint Jalmes a présenté une demande d'effacement du réseau électrique au syndicat départemental de l'énergie pour enfouir les câbles de la rue du puits aux poteaux situés à proximité de l'église. Je vous invite à lever la tête et regarder l'église de la rue du puits, vous comprendrez tout de suite. La multiplicité des fils électriques entache cet endroit.

Notre réseau routier souffre beaucoup et de nombreuses routes devraient être refaites : la rue de la Fontaine, la rue des prés, la rue des ajoncs, l'impasse du pic vert, la route de Noyal, je dois certainement en oublier...

Je le sais. Mais nous ne pouvons pas consacrer l'argent nécessaire à la résorption de cet impératif. Je proposerai tout de même au conseil si nos capacités d'autofinancement nous le permettent, d'inscrire les trois prochaines années un budget nettement supérieur aux sommes allouées à ce poste depuis 9 ans.

Le programme de voirie sera concentré en 2010 sur la route de Crédin, déjà, malgré son état, retardé d'un an. Les travaux partiront si possible de la rue des ajoncs au pont de Kerdouar avec un budget estimé à 90 000 € H.T. La réfection du réseau d'eau potable de la rue du Park yen sera effectuée préalablement. Nous attendrons le planning des travaux du syndicat d'eau de Cléguerec-Noyal pour bitumer cette route. Nous pensons donc plutôt effectuer ces travaux plutôt en septembre.

On n'avait rien demandé mais le chauffage de l'église produit de la chaleur et... du monoxyde de carbone. Les modes de chauffage alternatifs à la chaudière fuel ne sont pas envisageables pour des raisons techniques, financières, ou inadaptés à l'urgence de la situation. Nous allons donc rester sur un simple changement de brûleur. Le coût est d'environ 20 à 25 000 € H.T. Nous ferons certains travaux nous-même pour réduire la note (Jean Pierre, je suis désolé). Là aussi, la demande de subvention de l'état sera faite fin janvier. En tenant compte du délai de livraison, des travaux, le chauffage de l'église pourrait être rétabli en avril ou mars dans le meilleur des cas.

Dans le domaine de la communication, sujet d'actualité s'il en est, la commune va bénéficier d'une augmentation importante du débit Internet avec le plan départemental haut débit du conseil général. C'est pour moi très important, déjà les futurs propriétaires nous questionnent sur notre débit. La mise en place de la fibre optique devrait se faire vers septembre octobre 2010 en réseau aérien du central téléphonique de Noyal et enfouie de rue du Calvaire à la chambre téléphonique se trouvant rue Saint Vincent. Si l'étude est exacte, tous les kerfournais devraient disposer d'un confort d'utilisation d'Internet avec 2 et même 8 Mbit/s pour la très grande majorité. Après la pose de cet équipement, les personnes qui seraient encore en bas débit devront le signaler à la Mairie. Le Pays de Pontivy a prévu une enveloppe pour compenser cette carence en offrant la parabole et le libre choix de l'opérateur.

Pour finir sur la communication, la commune va remplacer un certain nombre de panneau de signalisation. Certains sont dans un triste état. De plus, un panneau d'information plus général sera placé au centre du bourg pour situer toutes les activités économiques (commerce, ferme, artisan) de la commune. L'idée est d'informer tout le monde de l'existence de ce cœur économique et de faciliter le travail des livreurs.

La création d'une Zone artisanale à Kerfourn.

L'activité économique sera confortée avec l'évolution des positions de Pontivy communauté. Le mandat précédent limitait le nombre de zone artisanale à certains secteurs. Notre commune n'en bénéficiait pas.

Pour cela, nous devons modifier la carte communale et même si la logique devrait maintenir le site de la Villeneuve.

Réfléchissons et prenons notre temps pour trouver le site idéal, pour économiser des terres agricoles productives (on en parle trop souvent sans le faire concrètement), pour limiter le coût des renforcements de réseau d'eau potable et d'électricité, Ceci augmente le prix de revient et donc le prix de vente du M². Osons comparer l'intérêt d'un terrain plus près du bourg, avec un périmètre sans maison d'habitation, ni marge de recul. Toutes ces interrogations doivent être levées avant d'aller plus loin. La demande d'une entreprise sera un élément déclencheur pour accélérer la procédure.

Les prévisions d'investissement 2010 sont, comme vous le voyez, déjà étoffées avec une prévision d'environ 250 000 €. La commission des finances sera chargée d'établir ce budget sans faire appel à l'emprunt, quitte à reporter les investissements. C'est un engagement formulé en 2008. Pour information, nous avons payé uniquement sur le budget principal 32 156 € de frais financiers en 2007, 34 512 € en 2008, 41 830 € en 2009. De plus les investissements seront faits le plus tard possible dans l'année pour préserver notre trésorerie.

Le budget administratif 2009 incomplet à ce jour m'empêche de vous présenter notre bilan comptable. Ces résultats et le budget primitif 2010 seront validés en mars comme chaque année et présentés dans le respect de notre devoir d'information.

La gestion de la commune a engendré un certain nombre de réunions. Vous le pressentiez. J'ai assisté à 189 réunions dont 30 communales, 49 réunions de la communauté de commune, 12 du pays de Pontivy et 98 avec les différents partenaires de la commune. Surtout n'oubliez pas les réunions de mes collègues élus. Je suis moi-même surpris par ce chiffre.

En 2009 quatre mariages ont été célébrés, nous accueillons 8 petits kerfournais (Marina est née le 31 décembre 2009) et nous déplorons 4 décès.

En 1909 ces chiffres étaient respectivement de 25 naissances,

5 mariages et 23 décès dont 3 de présentation sans vie appelée à l'époque anonyme.

En 2009, nous avons géré 14 permis de construire dont 8 maisons d'habitation malgré une annulation, en 2008, 5 permis ont finalement engendré la construction de seulement 2 maisons.

Nous avons reçu la semaine dernière les chiffres du recensement valable pour l'année 2010. Ce chiffre est une déduction statistique du recensement effectué début 2008. Le chiffre de l'année dernière nous donnait la population totale au 1 janvier 2006. Rappelez-vous 793 plus 18 comptés à part soit 811 personnes. Ce faisant, la population municipale était de 803 au premier janvier 2007, 813 au premier janvier 2008 plus 19 comptés à part. La méthode de l'INSEE fait référence à l'année centrale des cinq dernières années pour déterminer juridiquement la population au 1 janvier 2010. La question est : quel est le chiffre de la population totale? Le gagnant aura droit au verre de l'amitié. Je lui demanderai tout de même de partager avec l'ensemble des personnes ici présentes.

Réponse 822 (803 plus 19 comptés à part)

Je finirai en remerciant mon équipe qui travaille avec beaucoup d'abnégation pour le bien commun dans un cadre financier pesant. Deux exemples illustrent cette démarche : les décorations de Noël nous coûtaient 3 588 € TTC en 2007 sans la consommation électrique, nous avons acheté pour moins de 200 € d'ornements en 2009. L'abri de car se chiffrait à plus de 1 800 €, l'achat de bois localement et grâce au talent de Bernard Guillory, l'abri nous a coûté 600 €. Avant de le fixer, il sera lasuré mi-janvier. Toutes ces actions ont un objectif majeur : ne pas augmenter la pression fiscale communale. Nous devons composer avec notre environnement, mais nous pouvons constater des avantages avec la participation joyeuse des bénévoles.

J'ai une page prête sur d'autres thèmes : la réserve communale de sécurité civile, les ralentisseurs, l'élagage, l'affichage des consommations d'énergie sur les bâtiments communaux, la réforme de la taxe professionnelle et ses conséquences sur les finances communales, la réforme de l'état et des collectivités territoriales, le lotissement Koarheg pour lequel nous avons trois nouveaux permis de construire en instruction, l'aménagement du ruisseau d'Er Ponto...

Jean Paul m'a présenté récemment M Reux accompagné de son épouse que je salue. Féru d'histoires locales, il m'a semblé judicieux de favoriser une rencontre entre personnes ayant vécu l'occupation allemande sur la commune. La mémoire est quelquefois trompeuse. Les connaisseurs pourront ainsi valider ou rafraîchir leurs informations, et nous Sarah nous aurons un nouvel article à préparer sur notre site et prochain bulletin municipal.

Mais le temps passe. Je serais très gêné de vous faire manger des encas trop froids. Je remercie Anne Marie et les personnes qui ont préparé cette table et notamment Ian et Jane qui nous font profiter de leurs talents culinaires.

Merci à tous.

Informations générales

Naissance

Marina Cobigo, Penvern, le 31 décembre 2009

MEKESKEUSSAVEUDIR????

Pour débiter l'année, nous allons vous proposer une traduction pour « Kervellec ». Une fois de plus nous retrouvons Ker au début de ce nom de village, suivi de « Vellec » qui est une mutation de « Bellec » (nom de famille porté par quelques Kerfournois) qui signifie « prêtre ». Selon le dictionnaire des noms de lieux bretons d'Albert Deshayes, Kervellec est donc le lieu habité qui relevait de l'autorité d'un prêtre.....

KENAVO!!! Bloavezh mat! (bonne année)

Séisme à Haïti

Natif de Kerfourn (de Kerdouar) et en Haïti depuis 1960, le frère Jean LE DEIT, né en 1932, est vivant après le séisme qui a dévasté l'île d'Haïti le 12 janvier. Les frères de Ploërmel sont présents depuis 1864 en Haïti où la province compte aujourd'hui dix communautés qui regroupent en tout une cinquantaine de moines dont la moitié d'Haïtiens, 16 Français et 9 Canadiens. Ils dirigent 11 écoles et scolarisent près de 10 000 jeunes.

Paroisse

Suite à la fermeture de l'église pour manque de chauffage, voici les messes qui se dérouleront à la **cantine municipale** aux horaires habituels. Le samedi 13 mars 2010 (soir)

Médiathèque

Le mercredi après midi de 14h00 à 18h00 ce mois-ci (janvier) venez apprendre à surfer sur internet gratuitement.

Liste électorale

Les élections régionales se dérouleront les dimanches 14 et 21 mars 2010. Le bureau de vote sera la nouvelle salle de la Mairie, merci de prendre note.

Club de l'âge d'or:

Le prochain repas annuel organisé par le club de l'âge d'or est prévu le **dimanche 21 mars 2010** à midi à la salle polyvalente.

En 2009, la manifestation avait été une réussite. Nous espérons que cette année vous viendrez encore plus nombreux passer un bon moment en famille ou entre amis.

Pour la réservation, des cartes seront mises en vente en temps utile.

En février le repas mensuel aura lieu **le mercredi 3** à 12 heures à la cantine.

Ne pas oublier de prévenir Martine en cas de désistement au: 02 97 38 34 80

Le mercredi 10: après-midi jeux de société et de cartes à la salle des associations à la mairie à partir de 14 heures 30. (passer par la porte située à l'arrière du bâtiment).

Le mardi 23: loto ouvert à tous à 14 heures 30 à la cantine.

Cuisine sauvage:

Voici une période de l'année où la nature végète et il n'est guère possible d'utiliser des plantes sauvages en cuisine. Toutefois, au cœur de l'hiver vous pouvez encore trouver et ce, jusqu'à la floraison en avril, une petite plante que

beaucoup connaissent sous différents noms: **la mâche sauvage ou doucette**,

en latin « *valérianella locusta* ». (Il me semble que dans notre région on la nomme « brussette » ou « brucette » mais je n'ai pas trouvé ce nom dans le dictionnaire ou autre livre botanique.)

Elle ressemble énormément à la mâche cultivée mais possède des

feuilles plus petites. Riche en vitamine B et C, en provitamine A et en sels minéraux elle peut être consommée seule ou associée à d'autres salades.

Vous avez aussi : **la cardamine hérissée ou cresson de terre ou cressonnette** « *cardamina hirsuta* »

qui envahit très vite tous les espaces cultivés ou les bords de ruisseaux.

Riche en vitamine C, sa saveur piquante rappelle celle du cresson et elle peut être utilisée en salade ou en soupe.

ATTENTION: Tout comme le cresson, ne pas la cueillir dans des lieux où paissent des moutons car elle peut être contaminée par la douve du foie.



Voyage, voyage...

E
C
O
L
E
N
O
T
R
E
D
A
M
E

Piscine :

Nous avons débuté les séances de piscine. Tous les vendredis après-midis, nous nous rendons à Pontivy.



Les cartes de nos bonnes actions

Noël à l'école :

Avant de partir en vacances, nous avons fêté Noël avant l'heure. Après avoir apprécié un temps la neige sur la cour, un dessin animé a été projeté. Nous avons également préparé et animé une cérémonie religieuse. Au cours de celle-ci, nous avons échangé nos cartes de bonnes actions à faire avant Noël.

En fin de journée, nous avons dégusté les cookies réalisés par les enfants de cycle 1. Le chocolat chaud nous a permis de nous réchauffer.



Classe de neige :

Du dimanche 10 au samedi 16 janvier, les enfants de cycle 3 (CE2-CM) ont découvert les joies de la montagne.

Nouvelle embauche :

Anita SENE vient d'être embauchée en CDI. Cela fait deux ans qu'elle était parmi nous. Nous avons souhaité pérenniser l'emploi et éviter ainsi les changements de tête aux enfants.



Les enfants profitent de la neige à l'école pour faire un bonhomme de neige.